



Réajuster la garde de mon enfant

Par Jule

Suite à un jugement en cours ,le père a pus ravoir son enfant graduellement après. Suite à une dépression majeur qui perdure son cas ne s'améliore pas. Depuis février 2020 a plusieurs reprises et même à toutes les semaines m'appelle pour que j'aye le chercher. Son argument est toujours différent, soit qu'il ne peut aller porté son garçon chez un ami, qu'il est malade, que c'est pas une bonne journée, qu'il n'est pas capable de le nourrir, quil n'a pas de gaz, qu'il n'est pas capable de bougé à cause en plus de sa santé physique, il ne sait quoi faire avec lui, l'enfant réclame de revenir chez moi . Une vie plus normale de famille. Mais l'a il veut reprendre la garde à 50% chose que je lui est toujours dis (quand tu sens que c'est une bonne journée prend le ! Mais ça n'arrive jamais, . J'ai reçu une lettre du vicier me demandant de revenir à la garde 50%mas lui même n'est pas capable de subvenir à ses besoins et l'enfant ne veut plus aller chez lui